

Siège Social: Maison des Sports 6 Allée Jean Monnet Bat C3 86000 Poitiers

Assemblée Générale du comité de la Vienne

16 Novembre 2024 à BEAUMONT

9h30 : Ouverture de l'Assemblée Générale

Clubs présents : Antran, ASPTT, Beaumont, Bignoux, Bonnes, Bouresse, Buxerolles, Cenon, Chauvigny, Cissé, Civray, Fontaine le comte, Gencay, Gouex, Ingrandes, Jaunay-Clan, Isle Jourdain, Loudun, Lussac, Mirebeau, Montamisé, Montmidi, Montmorillon, Naintré, Neuville, Nouaillé, Paisay le sec, Roches Premaries, Rouillé, St Martin la Pallue, St Savin, Sanxay, Scorbé, Targé, La trimouille, Usson, Vivonne, Vouillé, Vouneuil, Yversay

Clubs absents : Chatellerault, St Julien

Allocution de la Présidente (Mme Sylvie Blanchet) :

Madame Blanchet remercie les personnes présentes à l'assemblée générale et demande une minute de silence pour les personnes disparues cette année.

Elle commence son allocution en précisant qu'il n'y a pas eu de souci majeur cette saison, hormis deux cas qui ont nécessité des commissions de discipline.

Elle remercie ensuite les bénévoles et les clubs pour leurs différentes organisations. Elle continue en annonçant son retrait du comité ainsi que celui de beaucoup de membres actuels par manque de temps ou d'envie. Elle précise que dans son cas, elle a aimé les deux fonctions qu'elle a occupées (trésorière 4 ans et présidente 8 ans) mais qu'elle ne s'est pas fait que des amis en voulant faire respecter les règlements à la lettre, en rendant systématiques les contrôles d'alcoolémie sur les championnats de la Vienne, et en assainissant les comptes du comité (40000€ en banque en 2012, aujourd'hui 210000€). Elle regrette tout de même d'avoir dû abandonner le projet du boulodrome départemental, même si aujourd'hui elle ne pense plus nécessaire sa construction. Beaucoup de clubs ayant leur structure, elle pense que peu d'entre eux investiraient du temps dans l'organisation de concours dans le boulodrome couvert.

Elle termine en remerciant les licencié(e)s qui respectent les autres et le règlement, les clubs qui œuvrent pour donner du plaisir aux joueurs tout en respectant le règlement, les arbitres et les éducateurs qui passent énormément de temps sur les terrains pour nous et pour nos jeunes. Elle poursuit en remerciant les membres du CD86 qui l'ont accompagnée durant les deux voire trois mandats. Eux et leur famille car comme elle, ils ont pris beaucoup de temps pour que les autres jouent, avant, pendant et après les compétitions. Elle remercie aussi son mari qui l'a soutenue quand elle était affaiblie moralement après certaines violentes attaques personnelles déguisées.

Elle souhaite une bonne réussite et un bon courage à la nouvelle équipe.

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2023

Le procès verbal de l'assemblée générale est approuvé (vote : contre 0, abstentions 2)

Rapport moral de la secrétaire sportive (Mme Nadine Demarconnay)

Mme Demarconnay présente à l'AG les effectifs de l'année, il est de 1880 licenciés, ce qui fait une hausse +7,5 % licences. Elle fait remarquer que plus de la moitié de l'effectif total est vétéran (983 vétérans en 2024).

Elle rappelle que les mutations sont faites par le club quitté et non le club d'arrivée.

Rapport financier du trésorier (Mr Frédéric Girouard)

Mr Girouard fait lecture du bilan financier et de la trésorerie au 14/11/24.

Question de Mme Chantal Guyard : Pourquoi y'a-t-il des charges dans la ligne des intérêts financiers (débit 150€) ?

➔ Ce sont les charges bancaires : paiement des cartes bancaires et de divers frais bancaires

Rapport des vérificateurs aux comptes (Mrs Paul Audvard et Thierry Desgranges)

La vérification des comptes s'est déroulée le 7 novembre 2024 dans les locaux du CDOS en présence de Monsieur Frédéric GIROUARD, Madame Nadia BLANCHET trésorière adjointe et Madame Sylvie BLANCHET Présidente du Comité de la Vienne.

Tous les documents nécessaires ont été mis à disposition (495 pièces comptables ainsi que les relevés bancaires, la caisse, les carnets de chèques, les remises de chèques, le bilan de l'exercice 2024, le budget prévisionnel pour 2025, l'inventaire) et toutes les questions ont été éclaircies.

Il ressort donc, suite aux différentes vérifications, que le résultat est déficitaire de 26621,95€ pour l'année. Les dépenses s'élèvent à 130 017,80 € tandis que 103 395,85 € de recettes ont été constatées.

Ce résultat s'explique par des montants de recettes qui se sont avérés être inférieurs aux prévisions (championnats ; licences mutations). Ce déficit a également pour origine certaines charges supérieures aux prévisions :

- Championnats de France (prévisionnel 21 000 € ; réalisé 29 720,58 €)
- Championnat de la Vienne (prévisionnel 9 000 ; réalisé 14 311,43 €) ;
- Formations (prévisionnel 700 ; réalisé 2314,44 €).
- Le montant de la caisse a été vérifié pour un montant concordant de 226 ,36 €.

Les soldes des comptes détenus ont été consultés en ligne le jour du contrôle.

Un ensemble de chèques demeurent cependant à débiter pour un total de 2 415 €. Le détail de ces opérations à finaliser financièrement nous ont été détaillées comme suit :

- Formation 510 €;
- Acompte de location de salle 225 €;

- Coupe Bardin: 1680 €)

Il ressort des éléments de trésorerie présentés que le montant des ressources financières du comité s'élève à 206 633,72 € au 14 novembre 2024 soit une diminution de 24 416,95 € par rapport à 2023 (soldes au 14/11/2023:231 050,67 €) et soit une diminution de 16 357,25 € par rapport à 2022 (soldes au 14/11/2022 : 222 990,97 €).

Approbation du rapport financier

Le quitus pour l'exercice 2024 est accordé au comité de la Vienne à l'unanimité.

RAPPORT DES COMMISSIONS

➤ Commission sportive (Mr Christian Ludovic)

Mr Ludovic commence par annoncer sa décision de quitter le comité départemental après 5 mandats sous trois présidents différents, il déplore cependant de n'avoir pu aboutir le projet boulodrome.

● BILAN SPORTIF

Cette saison, on peut noter l'arrêt de deux clubs : LE VIGEANT et DISSAY et la création d'un autre : ROUILLE, ce qui fait 42 sociétés.

➤ Les concours départementaux

Cette année encore, le nombre de concours inscrits au calendrier était assez conséquent, malheureusement quelques concours ont été annulés par faute d'inscriptions.

➤ Championnats départementaux

Tous les engagements doivent toujours se faire par Gestion concours, l'enregistrement le lundi précédent le championnat ou à défaut le mardi en cas de jour férié. Le tirage est effectué le lendemain de l'enregistrement.

Quelques rares clubs n'envoient pas encore leurs inscriptions par le système GESLICO. Vous pouvez demander la procédure à Lionel. Les clubs qui souhaitent adopter cette formule peuvent être secondés par les membres du comité. Les inscriptions par texto ou par simple texte ne seront plus acceptés, seul le formulaire ou la liste par Geslico est prise en compte.

Résultats des championnats départementaux

Nous comptabilisons au total 4581 inscriptions y compris les deux nouvelles compétitions vétérans. Nous progressons de 26 unités par rapport 2023 sans les deux championnats vétérans. Sinon, l'augmentation totale est de 332 soit environ 8 %. Nous avons enregistré une progression d'environ 1000 engagements sur les deux dernières saisons.

| différence | 2023 | 2024 | |
|-------------------|------|------|------|
| -TAT S | 379 | 333 | - 46 |
| -TAT F | 91 | 91 | 0 |
| - DS | 560 | 510 | - 50 |
| - DF | 134 | 166 | + 32 |
| - D. MIXTE | 386 | 416 | + 30 |
| - D PROVENCALE | 88 | 122 | + 34 |
| - TS | 537 | 558 | + 21 |
| - TF | 141 | 153 | + 12 |
| - TM | 459 | 468 | + 9 |
| - TV | 393 | 417 | + 24 |
| - T MIXTE VETERAN | 207 | 210 | + 3 |
| - T PROVENCALE | 96 | 114 | + 18 |
| - TDP H | 161 | 186 | + 25 |
| - TDP F | 31 | 35 | + 4 |
| - DV | | 198 | |
| - DMV | | 112 | |

Nous constatons que tous les championnats sont tous en progression sauf le tête à tête senior et le doublette senior. Les compétitions mixtes sont toutes en hausse.

Tous les clubs ont inscrit au moins un joueur :

- 18 clubs dans le NORD

Le nombre d'inscrits dans le NORD est de 2035 soit 113 inscription en moyenne par club

- 24 clubs dans le sud

Le nombre d'inscrits dans le SUD est de 2546 soit 106 engagements en moyenne par club.

Mr Ludovic constate donc , vu la hausse des nombres d'inscrits aux différents championnats qui persiste, les clubs auront très certainement des difficultés d'accueil des championnats. Il faudra réfléchir à des solutions telles que le redécoupage des zones géographiques ou les modalités d'organisation des championnats.

Dans le nord seuls INGRANDES et NAINTRE ont une capacité d'accueil de + 100 terrains et dans le SUD seulement ROUILLE et VIVONNE disposent de + 100 terrains à ma connaissance.

Champions départementaux

TAT FEMININ :

Championne : Betty CORDAUX de NOUAILLE, perd en poules au France

Finaliste : Sylvie BLANCHET de FONTAINE

TAT SENIOR

Champion : René FOUSSIER d'USSON perd en 1/16°

Finaliste : Dominique CONTENCIN de MIREBEAU

DOUBLETTE FEMININ

Championnes : Laëtitia LAUNAY et Coralie SPIEGEL de CENON, perdent en 1/32°
Finalistes : Virginie DUDOGNON et Christelle CHARRIER de LOUDUN

DOUBLETTE SENIOR

Champions : Saïd BOUKHAL et Jérôme KOPEC de ANTRAN perdent en 1/32°
Finalistes : Stéphane METIVIER et Guillaume DINAIS de Mirebeau

DOUBLETTE MIXTE

Champions : Martine MONTEIRO et Emmanuel MOINAULT d'ANTRAN, perdent en 1/8°
Finalistes: Nathalie & Emmanuel BAPTISTA de JAUNAY CLAN

DOUBLETTE PROVENCALE

Champions : Johan BUCH et Jérôme PRIOUX de NAINTRE, perdent en 1/32°
Finalistes: Gino et Ludovic TILLET de Rouillé

TRIPLETTE FEMININ

Championnes ; Marie-France GUITTONNEAU, Stéphanie GUITTONNEAU & Mélanie BONNEAU des ROCHES PREMARIE perdent en poules
Finalistes : Sandrine ISTE, Séverine BOULESTEIX et Lisa JOFFRION de CHAUVIGNY n'ont pu défendre nos couleurs au France suite à la blessure de Séverine, elles ont été remplacées par Audrey DEMARCONNAY, Sofia ENGUERRAND et Sandrine MEZYL de NAINTRE perdent en poules

TRIPLETTE SENIOR

Champions : Yvan, Kévin et Jason LAFLEUR de MONTMIDI perdent en 1/32°
Finalistes : Emmanuel BAPTISTA, Philippe SABOURIN et David PHILIPPONNEAU de JAUNAY CLAN

TRIPLETTE VETERAN

Champions : Bernard SIRE, Christian DINAIS et Jean-Luc MERCIER de SANXAY perdent en poules
Finalistes : Christian LITTARDI, Jean-Michel RICHARD & Patrick MAZEAU d'INGRANDES

TRIPLETTE MIXTE

Champions : Lucie SAMOYAU, Johan AMIRALUT & Mickaël GIRAULT d'ANTRAN perdent en 1/8°
Finalistes : Jessica TILLET – Kévin ZIEGLER – Ludovic TILLET de ROUILLE

TRIPLETTE PROVENCALE

Champions : Ludovic TILLET, Gino TILLET et Kévin ZIEGLER de ROUILLE perdent en poules

Finalistes : Arnaud DUBOIS, BARANGER Nicolas et Enzo BEKKER de Chauvigny

TRIPLETTE PROMOTION

Champions : Tony VINCENT, Eric TOURAIN & Clément BONNENFANT de MIREBEAU perdent en 1/16°

Finalistes : Christian MERIGARD, Marcel POIRIER et Jean RAMBOASAKALAVA de NAINTRE

TRIPLETTE MIXTE VETERAN

Champions : Béatrice SAMOYAU, Christian MERIGARD & Dominique VACHON de NAINTRE

Finalistes : Evelyne BAILLARGE, Alain GRANDCOING & Gilles ROBERDEAU d'USSON

DOUBLETTE VETERAN

Champions : Patrick JAMET et Bernard FOUSSIER de JAUNAY CLAN

Finalistes : Philippe ROGEON & Lilian DOUSSON de CHAUVIGNY

DOUBLETTE MIXTE VETERAN :

Champions : Sylvie et Fredy BLANCHET de FONTAINE

Finalistes : Rosita HUOT et René FOUSSIER d'USSON

TIR DE PRECISION

Il a regroupé 35 femmes et 186 hommes

Féminine : Stéphanie Martin (antran) contre Océane Texier (Montmorillon)

Masculin : Julien Hickel (Montmidi) contre Johan Amirault (Antran)

→ Concours des dirigeants

Le club de CIVRAY a accueilli le concours des dirigeants qui a vu la victoire d'une équipe de Bouresse : Karine Tabuteau, Jean-Paul Tabuteau et David Souhard.

Mr Ludovic regrette que tous les clubs ne jouent pas le jeu, cette journée conviviale basée sur l'échange ne séduit pas suffisamment les dirigeants.

→ Championnats de ligue Nouvelle-Aquitaine

Deux très bons résultats ont abouti à des qualifications aux championnats de France :

- Triplette féminin : qualifié 3^e place (32^e au CDF)
- Triplette promotion : qualifié 3^e place (32^e au CDF)

→ Championnats national des clubs (CNC)

Cette saison, le club d'ANTRAN évoluait en CNC2, il termine 5^{eme} et se maintient pour la saison prochaine en CNC2.

→ **Championnat des clubs Nouvelle-Aquitaine (CRC)**

Quatre clubs représentaient la Vienne au CRC senior qui comportait 6 poules de 8 clubs sur 2 niveaux :

- CIVRAY 1 termine 1er
- MIREBEAU 1 finit 2eme
- MIREBEAU 2 finit 3ème
- MONTMIDI 1 se classe 5^{ème}

Les quatre clubs se maintiennent en CRC.

→ **Championnat des clubs provençal Nouvelle-Aquitaine (CRC provencal)**

Trois clubs représentaient notre comité :

- CHAUVIGNY : se classe 8[°] et redescend en CDC
- NEUVILLE termine 4[°] et se maintient
- LUSSAC se classe 7[°] et est relégué en CDC

A noter, qu'il n'existe pas de CNC dans cette formation, seuls les 2 premiers de chaque groupe disputent une phase finale au nouveau national.

→ **Championnat départemental des clubs séniors (CDC)**

Nous clôturons la 17[°] édition. 97 équipes engagées contre 95 en 2023. 40 clubs sur 42 ont participé au CDC. CHATELLERAULT et VIVONNE n'ont pas inscrit d'équipe. Le nouveau club de ROUILLE a inscrit une équipe. Ce qui donne la répartition suivante :

- 1 poule de CDC 1
- 2 poules de CDC 2
- 4 poules de CDC 3
- 5 poules de CDC 4

Pour rappel, Le règlement concernant l'habillement a changé en 2023. Le non respect du règlement n'est plus du ressort du jury mais exceptionnellement uniquement de l'arbitre.

Mr Ludovic affiche la grille de répartition des prix 2024 et précise que la totalité des engagements est intégrée avec un abondement de 1.000 € par le comité.

Les résultats :

CDC 1

Champion ; USSON 1 qui accède au CRC 2

CDC 2

Poule A : CENON 1

Poule B : FONTAINE 1

Les 2 équipes joueront en CDC 1

CDC 3

Poule A : JAUNAY CLAN 1
Poule B : CIVRAY 2
Poule C : USSON 2
Poule D : TARGE 2

Les 4 clubs montent en CDC 2

CDC 4

Poule A : LOUDUN 5
Poule B : USSON 3
Poule C : BIGNOUX 4
Poule D : CIVRAY 4
Poule E : INGRANDES 3

Les 5 clubs évolueront en CDC 3

DESCENTES

CDC 1 : CHAUVINY 2 relégué en CDC 2
CDC 2 : MONTMORILLON 1 et BIGNOUX 2 joueront en CDC 3
CDC 3 : BONNES - LA TRIMOUILLE – LES ROCHES 2 et INGRANDES 2

Il est possible que les descentes évoluent en fonction des renouvellements des équipes en 2025 et des descentes de CRC.

→ Championnat des clubs provençal (CDC P)

Cette année, la mise en place du championnat a été encore très compliquée : il a fallu reporter et aménager un nouveau calendrier faute de clubs organisateurs. Mr Ludovic remercie les clubs de Bouresse (deux journées) et de Scorbé d'avoir pris les organisations.

Seulement 5 clubs étaient engagés.

Le vainqueur du championnat est le club de BOURESSE qui évoluera au niveau régional en 2025.

1° BOURESSE
2° MIREBEAU
3° NOUAILLE
4° BIGNOUX
5° SCORBE

Fait exceptionnel et rare, la compétition a abouti de 3 clubs ex-aequo à la 1° place avec une égalité parfaite après avoir eu recours aux 5 critères prévus au règlement national j'ai fait appel à la fédération pour les départager. Laurent VAISSIERE responsable de la commission des championnats des clubs ayant départagé les 3 clubs au total des points obtenus lors des parties.

➤ Commission féminine (Mr Christophe Dupont)

La commission a organisé la journée Monique Rouchereau le 28 janvier à Chauvigny : il y avait 66 participantes de 17 clubs différents. La matinée a été réservée aux ateliers, les gagnantes sont :

- Tir : Emilie Moreau de Antran
- Point : Carole Arnaud de Montmidi

L'après-midi s'est déroulé un concours à la mêlée (69 joueuses). L'équipe gagnante est celle de Audoux Brigitte contre l'équipe Pautrot Clairette.

Trois équipes évoluaient en championnat régional des clubs (CRC 2) :

- Mirebeau termine 1^{er} de sa poule et évoluera en CRC1 en 2025 (Ils iront jouer les finales régionales à Brive)
- Antran 2^{eme}
- Naintré 8^{ème} descente

Championnat départemental des clubs : avec le passage à 6 joueuses par équipe, nous enregistrons une perte d'engagement mais il y a eu 22 équipes inscrites représentant environ 150 féminines sur chaque journée (6 équipes en entente).

- 1^{er} div, Cenon remporte le CDC, monte CRC 2, Montaminé est second et Fontaine prend la 3^{ème} place
- 2^{ème} div
poule 1 chauvigny 2, loudun 2, Targé/st Martin
poule 2 : Montmidi, sanxay, Beaumont/Vouneuil

➤ Commission des jeunes (Mme Emilie Moreau)

La commission des jeunes a réuni en 2024 seulement 48 jeunes (2 benjamins, 9 minimes, 16 cadets, 21 juniors), ce qui fait 5 licenciés de moins qu'en 2023.

Pour organiser les journées jeunes, la commission a pu compter sur 5 initiateurs (8 diplômes), 4 éducateurs (8 en activité : 1 BF2, 7 BF1) et sur des nouveaux arrivants, 4 BF1 ayant passé leur examen en 2024, et s'enrichira encore en 2025 puisque 3 initiateurs devraient passer leur BF1 et un BF1 devenir BF2.

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX

Tête à tête : le 1^{er} avril à Loudun

- Benjamin : Léane Potaczala (Montmorillon)
- Minime : Antonin Ranger (Montmorillon)
- Cadet : Shawn Lafleur (Montmidi)
- Junior : Mathieu Couturas (Chauvigny)

Tir de précision : le 1^{er} avril à Loudun

- Benjamin : Léane Potaczala (Montmorillon)
- Minime : Antonin Ranger (Montmorillon)
- Cadet : Shawn Lafleur (Montmidi)
- Junior : Théo Sauvignon (Mirebeau)

Doublette : Lussac les châteaux

- Benjamin : pas de championnat
- Minime : Léane Potaczala / Antonin Ranger (Montmorillon)
- Cadet : Shawn Lafleur / Marlon Lafleur (Montmidi)
- Junior : Nuno Metayer (Montmidi) / Ylan Levesques (Lussac)

Triplette : le 5 mai à Antran

- Benjamin : pas de championnat
- Minime : Antonin Ranger (Montmorillon) / Tairon Guéry et Nael Marchand (Targé)
- Cadet : Shawn Lafleur / Marlon Lafleur / Isaac Lafleur (Montmidi)
- Junior : Mathieu Couturas (Chauvigny) / Ylan Levesques (Lussac) / Noé Gagnaire (Nouaillé)

CHAMPIONNATS REGIONAUX

Tir de précision junior : le 9 juin à St Aulaye (24)

- Théo Sauvignon de Mirebeau (coach : Christian Moreau) : fini 7/24 régional, 6 places aux CDF seulement
- Ylan Levesque de Lussac (coach : Deshais Bruno) : fini 9/24

Les jeunes de la Vienne nous ont aussi très bien représenté au championnat régional à St Vaury les 25 et 26 mai :

- Minimes : Antonin Ranger (Montmorillon) / Tairon Guéry et Nael Marchand (Targé) accompagnés par Christian Moreau perdent la partie qualificative au CDF
- Cadets :
Shawn Lafleur / Marlon Lafleur / Isaac Lafleur de Montmidi (coach : Fredy Blanchet) 14ème place
Pignon Evan (Bignoux) / Morceau Shaina et Mayron Weiss de Mirebeau (coach : nicolas Pilleux) 23ème
- Juniors :
Mathieu Couturas (Chauvigny) / Ylan Levesques (Lussac) / Noé Gagnaire (Nouaillé) accompagné par Emilie Moreau, 19ème place
Metayer Nuno et Bekrar Rayan de Montmidi / Sauvignon Théo Mirebeau (coach : Tony Vincent) 22ème place

Mme Moreau précise qu'il n'y a donc pas eu de qualifiés aux championnats de France et pas d'organisation d'un CDC (le règlement ne le permettant pas).

La commission des jeunes a organisé deux autres journées qui ont rencontré une faible fréquentation :

- Un critérium à Bouresse le 21 avril, seulement 12 jeunes présents
- Un concours avec des équipes formées d'un licencié et un non-licencié avec une vingtaine de jeunes mais seulement 10 licenciés.

➤ **Commission des vétérans (Mr René Jaubert)**

Championnats départementaux

Monsieur Jaubert commence par récompenser les champions départementaux **triplettes** : Sire Bernard, Dinet Christian et Mercier Jean-Luc du club de Sanxay, face à Mrs Letardi, Richard et Mazeau de Ingrandes. L'équipe de Sanxay ne sort pas des poules au championnat de France.

Deux équipes représentaient la Vienne au **championnat régional NA** le 17 mai à Rochefort : une équipe de Ingrandes et une de Fontaine le comte. Pas de résultat.

Le 20 juin avait lieu le championnat de la Vienne **triplette mixte vétéran**, les champions sont : Samoyau Béatrice, Mérigard Christian et Vachon Dominique de Naintré face à Baillarge Evelyne, Grancoing Alain et Roberdeau Gilles de Usson.

De nouveaux championnats cette année :

- doublette le 23 mai 2024 : 99 équipes.

Les gagnants sont : Jamet Patrick et Foussier Bernard de Usson face à Rogeon Philippe et Dousson Lilian de Chauvigny.

- doublette mixte le 17 septembre 2024 : 56 équipes

Les gagnants sont : Blanchet Sylvie et Blanchet Fredy de Fontaine le comte face à Huot Rosita et Foussier René de Usson

CDC

Le CDC a rassemblé 33 clubs répartis en 9 divisions, 79 équipes.

Division 1 : Naintré 1 champion, accès à la CRC V

Division 2a: Usson du poitou 1 champion

Division 2b Bignoux 1 champion

Division 3a: La trimouille 1 champion

division 3b : Buxerolles 1 champion

Division 3c: Montmidi 1 champion

Division 3d : Vouneuil /biard 2 champion

Division 3e : Paizay le sec 2 champion

Division 3f : Loudun 2

Le trophée des clubs a eu lieu le 4 septembre à Nouaillé

CLASSEMENT

vainqueur: équipe de Usson 1----- finaliste:équipe de Bignoux 1

3ème : équipe de : La trimouille 1-----4ème : équipe de Paizay le sec 1

5ème : équipe de Vouneuil/biard 1-----6ème:Naintré 1

7ème:équipe de Loudun 2-----8ème: équipe de Buxerolles 1

Coupe vétéran et challenge

Les phases finales ont eu lieu le 25 septembre à Paizay le sec.

Coupe : - 1^{er} : Loudun
 - 2eme : Usson
 - 3ème Mirebeau
 - 4ème : Chauvigny

Challenge : - Beaumont
- Sanxay
- Vouneuil
- Neuville

➤ **Commission arbitrage (Mme Marie-Jo Ruffo)**

Cette saison 2024 nous avions 31 arbitres en début de saison, 5 ont démissionné ou fait une pause :

- 26 arbitres départementaux
- 5 arbitres régionaux

avec une moyenne d'âge à 56 ans (de 35 ans à 78 ans).

26 arbitres ont officié.

- 17 sur les 36 journées de concours
- 15 sur les 53 journées de CDC et CRC
- 3 sur les 5 matchs de Coupe de France
- 18 sur les 26 journées d'éliminatoires et championnats départementaux.

Un stagiaire du club de La Trimouille a été titularisé en juin 2024. Sur 43 clubs, il restait encore 20 clubs sans arbitre.

Tout s'est bien passé en général. Cependant 2 rapports ont été déposés :

- Un pour agression verbale à l'encontre d'un arbitre
- L'autre pour agression physique à l'encontre d'un arbitre

Enfin 4 licenciés ont déposé un dossier de formation d'arbitrage (représentant 3 clubs). Ils passeront le tronc commun le 30 novembre 2024.

➤ **Commission inter-entreprise**

Le concours qui se déroule en 5 parties d'une heure est très apprécié par les joueurs. Le panachage est autorisé à 2 entreprises, les équipes doivent être composées d'au moins un joueur non licencié.

Le concours s'est déroulé à Jaunay-Marigny le 1^{er} MAI 2024, 28 équipes étaient présentes représentant 26 entreprises

- L'équipe gagnante était celle de l'entreprise SARL DINAIS composée de DINAIS Alexandre, Guillaume et Jean-François.

- 2^{ème} L'équipe VALEO-LECLERC représentée par Maxime MARCHAND, DESPRES Julien et Mattéo

- 3^{ème} équipe de la VILLE DE CHATELLERAULT représentée par Christophe FENEANT, Laurent SCHALLER et David RALLET.

➤ **Commission discipline (Mr Jean-Jacques Brunet)**

Cette année la commission de discipline a traité deux affaires pour des incidents survenus lors de l'éliminatoire triplète senior et championnat doublette mixte.

Les sanctions ont été les suivantes :

- 4 ans fermes et 2 ans de sursis pour une catégorie 6 pour attitude agressive et bousculade d'un arbitre.
- 1 an ferme pour une catégorie 2 : conduite inconvenante à l'égard d'une arbitre.

Trois lettres recommandées avec accusé de réception ont été envoyées à 3 licenciés pour non-présentation de justificatifs d'absence à un championnat de la Vienne, ils ne pourront ainsi pas participer à ce championnat en 2025

- deux d'entre eux au championnat doublette vétéran
 - un au championnat tête à tête senior

Mr Brunet remercie ensuite les membres du comité et hors comité de cette commission pour leur implication dans les différentes affaires qui ont été traitées pendant son mandat 2020/2024 et précise que seule l'année 2024 a connu deux incidents graves à l'encontre de deux arbitres.

Il annonce aussi qu'il ne renouvelle pas sa candidature au sein du comité, il souhaite à la prochaine commission de ne pas avoir à se réunir pour des comportements inappropriés ternissant l'image de notre sport.

➤ **Commission informatique (Mr Lionel Couvrat)**

Mr Couvrat a organisé une formation aux inscriptions des championnats via Gestion concours le samedi 24 février 2024 au CDOS. Sept clubs étaient présents (Rouille, Vouneuil sous biard, Yversay, La trimouille, Saint martin la pallue, Bonnes, les Roches prémaries)

➤ **Commission handicap (Mr Lionel Couvrat)**

Le concours a eu lieu le 24 octobre 2024 au boulodrome de Montmorillon. 4 foyers étaient présents : Odyssée de Montmorillon, IME de Montmorillon, le centre d'Adriers et le centre de Le blanc.

Le championnat régional du sport adapté s'est déroulé à Mirebeau comme tous les ans.

➤ **Coupe de France Pétanque 2024 (Mr Alexis Fromenteau)**

Cette année 26 équipes se sont inscrites donc trois équipes qualifiées pour le tour de zone. La compétition s'est déroulée en commençant par un cadrage suivi de trois tours pour arriver à trois qualifiés en zone : NAINTRE, CHAUVIGNY et FONTAINE LE COMTE.

Au premier tour de zone :

Chauvigny a perdu contre le Carreau du Lathan (37)

Fontaine le comte bat Rilhac Rancon (87) et perd contre Isles (87)

Naintre bat Panaloisir (87) et perd contre St Privat (19).

➤ **Coupe de France Provençal (Mr Alexis Fromenteau)**

Seulement trois équipes se sont inscrites à cette compétition qui s'est déroulée sur une journée à Chauvigny le 1^{er} Mai.

Chauvigny a battu Mirebeau au 1^{er} tour et Bouresse à la partie de qualification.

Au premier tour de zone Chauvigny s'incline contre St Jean de Rouelle (45).

➤ **Coupe de la Vienne (Mr Alexis Fromenteau)**

Cette année la coupe de la Vienne a vu 78 équipes inscrites.

Les 2 premiers tours ont été tirés par zone (Nord et Sud) ensuite il y a eu un cadrage puis un tirage intégral et enfin des 8eme de finale, des quarts. Les phases finales se jouent à Mirebeau le lendemain de l'assemblée générale.

Cette année encore certains clubs ont joué le jeu et respecté le règlement, d'autres non. Les week-ends de jeu sont imposés depuis le début du mandat et sont stipulés dans le calendrier du comité. Malheureusement le comité a pris la décision de disqualifier 2 clubs en quart de finale suite au non respect du weekend de jeu imposé, sans autorisation ni motif valable.

DIRECTIVE 2025

➤ **Commission sportive**

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX

LE TIRAGE DU CHAMPIONNAT

Rappel

Pas de changement fondamental, les inscriptions devront parvenir le lundi ou à défaut le lendemain du lundi férié précédent le WE de la compétition.

L'enregistrement des inscrits sera matérialisé, le lundi puis mis sur le site, le soir même et le tirage sera effectué seulement le lendemain à 17 h.

Cette initiative permet aux clubs de vérifier leurs inscriptions. Ils pourront signaler d'éventuelles modifications avant 17 h.

TENUES

Les joueurs ont obligation de porter un haut identique arborant l'appartenance de leur club même en TAT.

La tenue sportive identique, survêtement, pantacourt ou short est OBLIGATOIRE pour tous les championnats départementaux y compris les CDC, coupe de France, coupe de la Vienne

ABSENCE CHAMPIONNAT

Toute absence à un championnat qualificatif pour le championnat de France devra être IMPERATIVEMENT justifiée soit par un certificat médical, une attestation professionnelle ou autres documents officiels à envoyer sous 48 h au responsable sportif.

Faute de quoi, le joueur sera sanctionné conformément aux règlements en vigueur.

QUALIFICATION LIGUE NA

En cas d'absence au championnat régional le joueur devra justifier également son absence auprès du responsable de la commission NA sous 48 h.

Faute de quoi, le joueur sera sanctionné conformément aux règlements en vigueur.

CALENDRIER CHAMPIONNAT

La fédération oblige le calendrier unique pour tous les départements.

Un budget spécifique est attribué aux qualifiés à ces championnats. Sous réserve de maintien par la nouvelle équipe.

CONTROLES

Lors des championnats et éliminatoires qualificatifs aux France, il sera procédé à des contrôles d'alcoolémie suivant un tirage au sort jusqu'en 1/8° puis les 4 demi-finalistes seront systématiquement testés.

Pour les championnats qui redémarrent en poules le dimanche, les 3 parties de poules devront être finies avant la restauration.

Sont concernés : DF – DS –TF –TS – DM – TAT S+F

Sauf, changement d'organisation voté par nos successeurs

CHAMPIONNAT DES CLUBS

Jusque là, le comité demandait les intentions pour les engagements des équipes qui évolueront en CDC 1 & 2 & 3 pour la **fin janvier** soit en validant avec la fiche accompagnée du règlement de 30 € ou par simple message écrit. L'inscription officielle pour parvenir au 31 mars

Concernant les équipes de CDC 4, la date limite des inscriptions est fixée au 31 mars.

➤ **Commission féminine**

Les membres actuels de la commission souhaiteraient que la journée Monique Rouchereau soit reconduite.

➤ **Commission jeunes**

Mme Moreau annonce les dates des futures compétitions jeunes sous réserve d'éventuels changements :

- 12 janvier 2025 : journée un licencié / un non licencié à Chauvigny
- 16 mars 2025 : championnat TàT jeunes à Mirebeau
- 30 mars 2025 : championnat D jeunes (lieu à définir)
- 13 avril 2025 : championnat triplette + tir de précision (lieu à définir)
- 8 mai 2025 : critérium (lieu à définir)

Le championnat régional aura lieu à Mourens (64) les 24 et 25 mai 2025.

➤ **Commission Vétéran**

Prévision de quelques dates :

- engagement des CDC et coupe pour le 16 mars maximum
- dates des rencontres de CDC : 15 avril, 13 mai, 3 juin, 24 juin, 8 juillet
- dates butoir des rencontres coupe : 27 avril, 25 mai, 22 juin, 7 septembre, finales le 24 septembre

➤ **Commission arbitrage**

La journée de formation des arbitres aura lieu le samedi 11 janvier 2025 à Jaunay marigny. De plus, 4 nouveaux arbitres devraient passer le tronc commun prochainement.

➤ **Commission informatique**

La commission reste en attente de demandes de formation venant des clubs ou de personnes désireuses de se former à Gestion concours.

Il y aura au moins une formation gestion concours pour les nouveaux bureaux en début d'année.

➤ **Commission handicap**

Le concours à Montmorillon est reconduit.

➤ **Coupe de France + provençal**

La coupe de France 2025 2026 dépend des dates fédérales que nous ne connaissons toujours pas. Il faudra prévoir les différents tours avant les tours de zone qui ont lieu à partir de septembre en général.

Budget prévisionnel

Vote contre 0 abstention 0. Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Election du nouveau comité départemental

Présentation des 12 candidats

Votes : 97 votants, 97 bulletins dans l'urne dont 1 nul

Amirault Johan : 75 voix
Brossier Marie-Jo : 69 voix
Cordaux Richard : 89 voix
Couturas Stéphane : 75 voix
Couvrat Lionel : 96 voix
Demarconnay Nadine : 95 voix
Grimault Lydia : 68 voix
Guyard Chantal : 90 voix
Lafeuille Michel : 85 voix
Pelletan Jacques : 93 voix
Ruffo Marie- Jo : 81 voix
Savigny Mickael : 87 voix

Tous les candidats sont élus.

Suite à l'isolement du nouveau bureau, celui-ci propose comme présidente du comité :
Mme Lydia Grimault (10/12 voix au vote du bureau)

Premier vote des présidents de clubs : un nul, 48 pour 48 contre
Second vote : 53 pour 44 contre

Parole à Mme Grimault

Elle remercie tous les présidents de clubs pour leur confiance et exprime une motivation intacte dans les missions qui vont lui être confiées.
Elle assure que la nouvelle équipe de pilotage du comité s'appuiera sur ceux qui restent afin de servir au mieux notre sport et tous ses acteurs.

Clôture de l'AG 17 heures 15

La Presidente

Le Secrétaire Général

Election du nouveau comité départemental

Présentation des 12 candidats

Votes : 97 votants, 97 bulletins dans l'urne dont 1 nul

Amirault Johan : 75 voix
Brossier Marie-Jo : 69 voix
Cordaux Richard : 89 voix
Couturas Stéphane : 75 voix
Couvrat Lionel : 96 voix
Demarconnay Nadine : 95 voix
Grimault Lydia : 68 voix
Guyard Chantal : 90 voix
Lafeuille Michel : 85 voix
Pelletan Jacques : 93 voix
Ruffo Marie-Jo : 81 voix
Savigny Mickael : 87 voix

Tous les candidats sont élus.

Suite à l'isolement du nouveau bureau, celui-ci propose comme présidente du comité :
Mme Lydia Grimault (10/12 voix au vote du bureau)

Premier vote des présidents de clubs : un nul, 48 pour 48 contre
Second vote : 53 pour 44 contre

Parole à Mme Grimault

Elle remercie tous les présidents de clubs pour leur confiance et exprime une motivation intacte dans les missions qui vont lui être confiées.

Elle assure que la nouvelle équipe de pilotage du comité s'appuiera sur ceux qui restent afin de servir au mieux notre sport et tous ses acteurs.

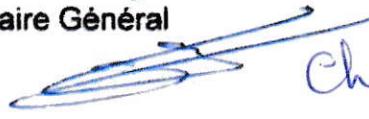
Clôture de l'AG 17 heures 15

La Présidente



Sylvie BLANQUET

Le Secrétaire Général



Christophe SALIN